



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

Commission permanente de la culture

Élection du président et du **vice-président**

Le mardi 30 novembre 1993 — No 40

**Président: M. Jean-Pierre Saintonge**

---

**QUÉBEC**

## **Débats de l'Assemblée nationale**

### **Table des matières**

Élection du président	CC-1549
Élection du vice-président	CC-1549

### **Intervenants**

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée  
M. Réjean Doyon, président de la commission

Mme Nicole Loiselle  
M. André Boulerice  
Mme Madeleine Bélanger

**Abonnement:** 325 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires  
115 \$ par année pour les débats de la Chambre - Index: 10 \$  
Prix de vente à l'unité variable selon le nombre de pages  
La transcription des débats des commissions parlementaires  
est aussi disponible sur microfiches au coût annuel de 105 \$  
La TPS et la TVQ s'ajoutent aux prix indiqués

**Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:**  
Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
5, Place Québec, bureau 195  
Québec, (Québec) tél. 418-643-2754  
G1R 5P3 télécopieur: 418-528-0381

**Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762**

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

Le mardi 30 novembre 1993

**Élection du président et du vice-président**

(Seize heures dix-neuf minutes)

**Le Président (M. Saintonge):** Mesdames et messieurs, à l'ordre. Mmes et MM. les députés, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de la commission de la culture. Constatant le quorum, je déclare la séance ouverte. Le mandat de la commission est le suivant: la commission de la culture est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je vous rappelle la procédure. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle. Je suis donc prêt à recevoir les candidatures au poste de président de la commission. Mme la députée de Saint-Henri.

**Élection du président**

**Mme Loiselle:** J'aimerais proposer à la présidence M. Réjean Doyon, député de Louis-Hébert, s'il vous plaît.

**Le Président (M. Saintonge):** Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Non. Est-ce que cette proposition est adoptée? Elle est adoptée. En conséquence, je proclame M. le député de Louis-Hébert, M. Réjean Doyon, président de la commission de la culture et je l'invite à prendre place au fauteuil pour poursuivre la réunion. Félicitations!  
(16 h 20)

**Le Président (M. Doyon):** Merci, M. le Président. Collé hier, collé aujourd'hui, collé demain. Alors, la séance se poursuit et je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président ou de vice-présidente de la commission. Est-ce qu'il y a une proposition? M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

**Élection du vice-président**

**M. Boulерice:** M. le Président, à titre de jeune doyen de cette commission, je vous fais la motion suivante... Pardon?

**Mme Bélanger:** À titre de quoi?

**M. Boulерice:** Jeune doyen. Je suis le plus

ancien membre de cette commission. Il faudrait que je rajoute ça dans mon curriculum. Merci, chère collègue de Mégantic-Compton.

**Une voix:** J'ai compris jeune Doyon.

**Le Président (M. Doyon):** Ce serait une redondance.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Boulерice:** Alors, sur un ton plus sérieux, M. le Président, je fais motion pour que la commission désigne comme vice-président de cette commission, effectivement, le député de Shefford, M. Roger Paré.

**Le Président (M. Doyon):** Cette candidature est donc reçue. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je constate qu'il n'y en a pas. Donc, je proclame M. Roger Paré, député de Shefford, vice-président de la commission de la culture.

Il me reste maintenant à faire mes félicitations à M. Paré et, en remerciant tout le monde d'être venu, à ajourner cette séance sine die.

(Fin de la séance à 16 h 22)